

## Conférence de Jean-Claude Trichet: «La marche vers une fédération économique et budgétaire en Europe» (Luxembourg, 6 mars 2013)

**Légende:** À l'occasion de la conférence L'UEM à la croisée des chemins organisée à Luxembourg le 6 mars 2013, Jean-Claude Trichet, gouverneur honoraire de la Banque de France, ancien président de la Banque centrale européenne, tient un discours intitulé «La marche vers une fédération économique et budgétaire en Europe».

**Source:** «La marche vers une fédération économique et budgétaire en Europe», Jean-Claude Trichet, 2013.

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/conference\\_de\\_jean\\_claude\\_trichet\\_la\\_marche\\_vers\\_une\\_federation\\_economique\\_et\\_budgetaire\\_en\\_europe\\_luxembourg\\_6\\_mars\\_2013-fr-5c1aa7d4-40f7-4e85-a11b-c8fb808e0a09.html](http://www.cvce.eu/obj/conference_de_jean_claude_trichet_la_marche_vers_une_federation_economique_et_budgetaire_en_europe_luxembourg_6_mars_2013-fr-5c1aa7d4-40f7-4e85-a11b-c8fb808e0a09.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Conférence de Jean-Claude Trichet: «La marche vers une fédération économique et budgétaire en Europe» (Luxembourg, 6 mars 2013)

Cher Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le Président de la Chambre des Députés,  
Cher Monsieur le Ministre d'État Jacques Santer,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Excellences Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand honneur pour moi, un très grand plaisir aussi que d'être parmi vous aujourd'hui à l'invitation du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, et aussi de l'ensemble des institutions qui ont bien voulu parrainer cette réunion. Je remercie le Grand-Duché pour m'avoir invité une nouvelle fois, car j'ai le souvenir de toutes les réunions auxquelles j'ai participé ici, avec le Premier ministre, dans des circonstances qui ont été souvent heureuses, parfois plus difficiles, et je voudrais, si vous le permettez, rendre hommage moi-même à Jean-Claude Juncker dont le rôle décisif de président de l'Eurogroupe a été reconnu par tous. Pendant de très très longues années, j'ai été témoin de ses efforts inlassables pour obtenir les meilleurs résultats possibles de l'Eurogroupe avec l'ensemble des autres gouvernements européens. J'ai été également témoin des résistances également inlassables qu'il a rencontrées dans cette tâche. J'ai été enfin témoin des succès remportés dans l'amélioration de la gouvernance de la zone euro dans cette période historique exceptionnellement difficile qu'est la pire crise frappant les pays avancés depuis la Deuxième Guerre mondiale, crise d'ailleurs qui aurait pu, à mon avis, être la pire depuis la Première Guerre mondiale si un certain nombre de décisions courageuses n'avaient été prises à la fois par les banques centrales, par les gouvernements et par les parlements au sein de l'ensemble des pays avancés.

Comme vous le voyez, je replace le contexte européen dans un contexte plus général, et plus pertinent, celui de l'ensemble des pays avancés dans la crise actuelle. La nouvelle économie mondialisée a provoqué des changements très profonds dans l'ajustement macroéconomique nécessaire de tous les pays dans le monde. Ce qui arrive aux pays avancés depuis 2007-2008 et qui frappe particulièrement l'Europe, mais qui a frappé aussi tous les autres pays avancés, avait été précédé de périodes d'ajustement extrêmement difficiles, très douloureuses en Amérique latine dans les années quatre-vingts, en Afrique dans les mêmes années, dans les pays du centre et de l'est de l'Europe et dans l'Union soviétique à la fin des années 80 et au début des années 90, et aussi en Asie à la fin des années 90. Le propre des pays avancés était qu'ils pensaient, avant la crise, être protégés indéfiniment de la crise qui avait frappé tous les autres pays. Ils pensaient qu'ils avaient un privilège, celui d'avoir inventé l'économie de marché. Ils pensaient qu'ils ne seraient pas conduits comme les autres pays, les pays émergents, à devoir ajuster dramatiquement leurs politiques macroéconomiques. On a vu en 2007 et 2008 qu'en réalité, ce n'était pas le cas et que les pays avancés eux-mêmes devaient, dans les circonstances nouvelles créées par la nouvelle économie mondialisée, changer leur politique macroéconomique. Ceci a été pour les pays avancés, une découverte douloureuse. Ils ont d'abord observé un problème très grave dans la sphère financière. Nous avons été la première banque centrale dans le monde à décider de tenir compte de la crise des *subprimes*, ce qui montre d'ailleurs à quel point le monde d'aujourd'hui est interdépendant. La Banque centrale européenne a été en effet le 9 août 2007 la première banque centrale s'engageant dans des mesures non conventionnelles. Peut-être vous souvenez-vous qu'à ce moment-là, nous avons donné pour la première fois de la liquidité de manière illimitée à taux fixe, à 4 %, qui était le taux de l'époque, et qu'on nous a demandé environ 95 milliards d'euros. Ceci marquait, dans cette

lecture que je vous propose, l'ouverture du «premier épisode» de la crise financière mondiale des pays avancés. Puis nous avons eu un «second épisode» qui a commencé avec le dépôt de bilan de Lehman Brothers, mi-septembre 2008, second épisode absolument dramatique, et qui constituait une menace grave et immédiate d'effondrement complet du système financier mondial. Il a fallu empêcher la matérialisation de ce risque dramatique et les banques centrales et les gouvernements ont pris les mesures nécessaires de manière rapide et courageuse. Cette riposte a été très audacieuse et, je dois dire, en termes d'engagements du contribuable, extrêmement impressionnante. Nous avons calculé, à la Banque centrale européenne, que pour éviter l'effondrement du système financier, les deux côtés de l'Atlantique avaient mobilisé un risque financier du contribuable, c'est-à-dire un véritable engagement financier sur le plan juridique, d'un montant de l'ordre de 27 % du produit intérieur brut, des deux côtés de l'Atlantique, signalant qu'il y avait bien un même problème dans l'ensemble des pays avancés, même si l'épicentre de la crise était alors aux États-Unis – les *subprimes*, Lehman Brothers – et signalant aussi l'ampleur du risque qui était pris par l'ensemble des autorités publiques, par le contribuable en dernière analyse pour empêcher cet effondrement. On a empêché l'effondrement, on n'a pas empêché une «grande récession» mais on a évité une «grande dépression» qui eût autrement frappé l'ensemble des pays avancés et qui eût pu être aussi grave, sinon plus que la crise de 1929.

Je mentionne ces 27 % pour qu'on ait une idée des ordres de grandeur qui ont été nécessaires pour bloquer la crise financière. J'aurais pu citer des chiffres beaucoup plus importants parce que, peut-être vous en souvenez-vous, la quasi-totalité des chefs d'État et de gouvernement des grands pays avancés à l'époque ont dit: «Il n'y aura pas chez moi de banqueroute d'entreprises financières systémiques». Ce qui voulait dire: «Je me tiens prêt, le cas échéant, à soutenir le bilan des entreprises financières systémiques qui se trouvent dans ma propre économie». Cela signifiait donc «de facto» sinon «de jure» un engagement politique généralisé de contre-garantir des bilans, représentant, dans certains cas, des centaines de pour cent du produit intérieur brut des pays concernés. Je ne vais pas plus loin, c'est déjà de l'histoire, mais on voit ce qu'il a fallu additionner comme garanties juridiques et comme engagements politiques pour empêcher cet effondrement.

Je crois qu'il est utile de prendre la mesure de ces deux premiers épisodes de la crise financière car on a tendance aujourd'hui à considérer que nous avons seulement une crise européenne, une crise de l'Union européenne et une crise de la zone Euro. Comme vous le voyez, cette crise de l'Europe se situe, dans la lecture que je vous propose, comme une sorte de troisième épisode de la crise mondiale des pays avancés, après une première période de «turbulences financières», après une deuxième période caractérisée par une menace grave et immédiate d'effondrement du système financier. Ce troisième épisode correspond à la crise des risques souverains au sein des pays avancés. Ce n'est pas une crise des risques souverains frappant l'Amérique latine, l'Afrique ou l'Asie jusqu'à présent. C'est une crise des risques souverains au sein des pays avancés: l'épicentre de ce troisième épisode de la crise, contrairement aux deux précédents, dont l'épicentre était aux États-Unis (subprime, Lehman Brothers), était en Europe et, plus particulièrement, dans la zone euro. Et là, je dois dire que la bonne question, la question que Pierre Werner n'eût pas manqué de poser avec insistance est la question qui consiste à se demander: «Pourquoi, alors que nous avons une crise mondiale très grave, crise financière, crise des risques souverains, pourquoi l'épicentre de la crise se trouve-t-il maintenant chez nous, dans la zone euro? Quelles sont les causes profondes qui peuvent expliquer le fait le troisième épisode de la crise mondiale nous frappe plus particulièrement?» C'est alors que se pose tout le problème de la gouvernance de l'Union économique et monétaire. Vous me pardonnerez de ne pas être disert sur l'union monétaire, je rappellerai simplement que je crois que la Banque centrale européenne, tout au long de son existence, s'est efforcée de remplir le mandat qui lui avait été confié par nos démocraties politiques, à savoir: «Assurez-nous la stabilité des prix, assurez-nous une monnaie qui soit crédible». Si l'on calcule le niveau d'inflation moyenne de la zone euro depuis la création de l'euro, on obtient une inflation annuelle moyenne de 2,07 %, un tout petit peu plus que notre définition «moins de 2,

proche de 2». Ceci démontre d'ailleurs que nous n'avons pas pratiqué une «orthodoxie excessive» contrairement à ce qui est parfois suggéré. Nous ne sommes pas dans une situation où certains pourraient dire: «Mais votre politique monétaire aurait pu être un peu plus accommodante puisque l'inflation n'est que de 1,4 ou 1,5 %!». Je ne fais pas l'éloge inconditionnel de notre résultat arithmétique de 2,07 % sur quatorze ans! Mais n'oublions pas que la stabilité des prix est ce que nous ont demandé nos concitoyens dans toutes les nos démocraties politiques. Lorsqu'on regarde dans toutes les enquêtes que nous avons pu faire, nos concitoyens ont toujours été très attentifs à nous dire: «Assurez-nous la stabilité des prix!».

Je note également au passage, et ceci est important, que par rapport à ce que les anciennes monnaies avaient permis d'assurer comme niveau de stabilité des prix, nous nous trouvons depuis l'euro avec des résultats objectivement plus stables que ceux que nous avons auparavant, y compris dans les pays qui ont, légitimement, la meilleure réputation en matière de stabilité des prix, y compris aux Pays-Bas, y compris en Allemagne, y compris dans plusieurs autres pays qui sont très fiers, légitimement, de leurs performances de stabilité passée. Pour donner une idée des ordres de grandeur, l'inflation moyenne en Allemagne, sur les quarante années précédant l'euro, a été de 2,9 %, ce qui d'ailleurs est remarquable, compte tenu de l'environnement international, mais avec l'euro, l'inflation moyenne des 333 millions d'habitants de la zone Euro a été, comme je l'ai dit, de 2,07 % pour l'ensemble de la zone Euro et, en Allemagne, très inférieure à 2 %. Donc, avec l'Euro, un résultat de stabilité des prix absolument incontestable.

Je n'en dis pas plus, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur l'ancien Président de l'Eurogroupe, car je me concentre maintenant sur la gouvernance économique. Et là, je pense que l'on peut résumer les raisons pour lesquelles nous avons été à l'épicentre, et pour lesquelles nous sommes encore à l'épicentre de cette tension sur les risques souverains, en mentionnant six raisons particulières, six faiblesses particulières.

Première faiblesse: le Pacte de stabilité et de croissance n'a pas été appliqué comme il devait l'être. Je parle sous le contrôle de Jean-Claude Juncker. Nous avons assisté à un phénomène qui était assez imprévisible, à savoir que les grands pays de la zone euro, ensemble, puissent décider en 2003 qu'il ne fallait pas leur appliquer à eux-mêmes strictement le Pacte de stabilité et de croissance. J'ai moi-même – je prenais mes fonctions à ce moment-là – été plongé d'emblée dans ce conflit entre les petits et moyens pays, la Commission, le président de l'Eurogroupe, la Banque centrale européenne et quelques pays - la France, l'Allemagne, l'Italie - ayant l'influence que leur donnait leur taille. Mon premier discours devant le Parlement européen, en décembre 2003, était un discours de défense vigoureuse du Pacte de Stabilité et de Croissance. Ce conflit a conduit à un Pacte qui n'a heureusement pas perdu l'essentiel de sa «lettre» grâce à la défense acharnée de la Commission, des petits et moyens pays, du Président de l'Eurogroupe, de la Banque Centrale Européenne, de l'ensemble de ceux qui avaient soutenu le Pacte, mais qui avait perdu son «esprit». Et ceci est très important dans ma lecture des causes de nos difficultés actuelles.

Deuxième raison qui, je crois, est également extrêmement importante: le fait que nous n'avons pas de suivi au niveau central des évolutions des compétitivités économiques des différents pays, des évolutions des compétitivités relatives, des évolutions des déséquilibres externes et internes au sein de chaque pays. L'idée, au moment de la construction de l'Union économique et monétaire, était: nous n'avons pas besoin, finalement, de nous attacher particulièrement à ce problème majeur du suivi des indicateurs de compétitivité et du redressement éventuel de la compétitivité des différents pays, parce que cela se fera spontanément. Le «canal de la compétitivité» opérera naturellement: si un pays particulier, une économie particulière se trouve en situation de sous-compétitivité, les

décisions nécessaires seront prises, à la fois par les autorités publiques du pays, mais essentiellement par le secteur privé, par les partenaires sociaux, par la société tout entière. Donc n'introduisons pas au départ un suivi centralisé qui ne ferait pas justice, de manière appropriée, au fonctionnement spontané normal d'une économie de marché. L'expérience nous a montré que le fonctionnement des économies de marché de la zone euro était conforme aux anticipations lorsque les pays concernés et leurs économies avaient certaines caractéristiques, et n'était pas normal dans les autres cas. Et là, je vous propose une distinction qui me paraît plus pertinente que l'éternelle distinction Nord-Sud que nous entendons si souvent. Je dirais peut-être que la distinction pertinente est la distinction «économies ouvertes très soumises à la compétition internationale» et «économies relativement fermées beaucoup moins soumises à la compétition internationale». Dans les économies du premier type, les partenaires sociaux, qui sont majoritairement dans le secteur exportateur et qui dominent, si je puis dire, culturellement le débat sur les meilleures décisions à prendre dans l'économie, ces partenaires sociaux font le lien direct entre la compétitivité des entreprises et leur propre emploi. Et de ce fait, les ajustements nécessaires à la préservation de la compétitivité se font de manière spontanée et assez bien. Lorsque l'on est dans les autres économies plus fermées, alors les choses sont assez différentes parce la culture dominante a beaucoup plus de difficulté à faire le lien entre la compétitivité d'une entreprise ou d'une entité, qu'elle soit publique ou privée mais en tout cas n'exportant pas, et la préservation de l'emploi. Et c'est l'une des raisons essentielles qui explique que nous ayons pu observer, Jean-Claude Juncker et moi-même, des divergences très substantielles de compétitivité entre pays, qui étaient évidemment un problème majeur au sein de la zone euro. Pour simplifier, je dirais que nous sommes, du fait de l'existence même de l'union monétaire, dans une zone à «monnaie nominale unique». La monnaie de tous est l'euro. Il faut que nous puissions veiller à être en permanence dans une zone à «monnaie réelle unique» et cela suppose en effet que l'on ait un suivi approprié des indicateurs de compétitivité et donc de l'évolution des monnaies «réelles». Et ce que nous avons observé au moment où la crise financière créait des tensions exceptionnellement graves sur l'ensemble des marchés financiers, nous avons observé qu'effectivement nous étions dans une zone qui était devenue en termes de monnaie réelle une zone qui n'était pas à monnaie réelle unique. Il y avait eu des divergences assez considérables dans les évolutions nominales de revenus, de coûts et de prix nationaux d'un pays à l'autre et d'une économie à l'autre sans que les corrections appropriées soient observées.

Troisième cause majeure du fait que nous nous sommes trouvés à l'épicentre de la crise: l'absence d'union bancaire. Et là, un instant d'explication. Dans la crise mondiale frappant les États-Unis, le Japon, l'Angleterre, crise frappant tous les pays avancés, et évidemment la zone euro, c'étaient, en dernière analyse, les États qui avaient la possibilité d'empêcher l'effondrement du système financier. De ce fait, la corrélation entre la qualité de la signature des États et la signature des banques est devenue très importante, proche de 100 %, parce que les investisseurs et les épargnants du monde entier analysaient le risque qu'ils pouvaient prendre sur les banques en fonction de la qualité de l'entité qui les garantissait en dernière analyse, de ces entités dont les dirigeants avaient dit: «Il n'y aura pas de dépôts de bilan d'entreprises bancaires systémiques chez moi!». Aux États-Unis, dans les autres pays avancés, la corrélation était grande entre la confiance qu'on pouvait accorder aux banques et la confiance qu'on pouvait accorder à l'État. Au total aucun État ne s'est avéré vulnérable jusqu'à présent dans les pays avancés en dehors de la zone Euro. Dans le cas de la zone euro, le problème a été beaucoup plus compliqué: il y a eu deux types de cercle vicieux et vertueux qui ont fonctionné simultanément au même moment. Les pays dont les signatures étaient parmi les plus crédibles ont, par là-même, rendu les signatures de leurs banques plus crédibles et il y a eu donc eu un cercle vertueux. Les banques, étant plus crédibles, ont moins posé de problème dans l'accès à la liquidité, dans la confiance que leur donnaient les investisseurs et les épargnants. Les pays les moins crédibles, n'étant pas considérés par les investisseurs comme un bon garant pour leurs banques, ont dû faire face à des problèmes bancaires plus aigus, et c'est ainsi que s'est créé un cercle vicieux -les problèmes bancaires aggravant les problèmes de l'État et réciproquement-. D'où

des tensions supplémentaires induites par la crise au sein même de l'ensemble unifié qu'est la zone euro. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est important d'avoir une union bancaire qui permette elle-même de faire fonctionner, de manière optimale, un système financier sain en le découplant partiellement de la signature des États. Ceci est un point, je crois, très important.

Quatrième cause du fait que nous nous sommes retrouvés à l'épicentre de la crise: le fait que nous n'avions pas, au départ, de mécanisme de gestion de crise. Nous n'avions pas encore les fameux acronymes EFSF et ESM, les mécanismes de stabilité européens permettant de faire face à des situations économiques et financières exceptionnelles. Ceci était relativement facile aux États-Unis, fédération politique achevée, mais très difficile en Europe où nous avons dix-sept démocraties politiques nationales qui doivent toutes prendre ces décisions exceptionnelles en passant par leurs propres mécanismes de décision démocratique.

Laissez-moi citer les deux dernières raisons qui complètent, donc, à hauteur des six annoncées les quatre raisons déjà évoquées: l'absence de marché unique achevé, qui est un problème pour les vingt-sept mais qui est un problème particulier pour les dix-sept, parce que les dix-sept ayant une monnaie unique, ont besoin avec un marché unique à monnaie unique d'avoir un marché unique fonctionnant de manière aussi bonne que possible, aussi souple et flexible que possible. Et de ce point de vue-là, le fait de ne pas avoir achevé le marché commun, le marché unique, en particulier le marché unique des services, était évidemment un handicap particulier pour la zone euro.

Et enfin, dernier point: les réformes structurelles. Là aussi, c'est un problème des vingt-sept, et nous nous trouvons dans une situation où l'on peut dire que les dix-sept sont particulièrement pénalisés de ne pas avoir fait les réformes structurelles qui étaient nécessaires et qui leur auraient donné un marché unique à monnaie unique plus adaptable, plus ajustable et plus capable d'absorber les chocs.

Je ne prétends pas être totalement exhaustif naturellement, mais voilà six raisons très importantes qu'il faut avoir présentes à l'esprit. Alors où en sommes-nous actuellement? On peut dire – et Jean-Claude Juncker n'y est pas pour rien – qu'en face de chacune de ces causes, il y a des décisions qui ont été prises et que ces décisions sont, me semble-t-il, essentielles pour que l'on puisse progressivement – ce qui est en train d'être fait – améliorer la situation et en finir avec cette situation navrante qui consiste à être l'épicentre de l'épisode actuel de la crise. Le Pacte de stabilité et de croissance a été considérablement renforcé, avec un renversement de la charge de la preuve qui en est maintenant un élément décisif, puisque pour aller contre les recommandations de la Commission, il faut une majorité qualifiée du Conseil. Le Conseil sous votre présidence, Monsieur le Premier ministre, a accepté d'être, comment dirais-je, dans une position qui était moins forte que celle qu'il avait auparavant, mais précisément pour rendre aussi crédible que possible le Pacte de stabilité et de croissance. Celui-ci a été renforcé d'ailleurs par le Traité sur la Stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) –communément appelé le « Pacte budgétaire européen »– qui a introduit au niveau des législations nationales de chaque pays précisément ces règles que je viens d'évoquer.

En ce qui concerne la deuxième raison essentielle, c'est-à-dire l'absence de suivi des indicateurs de compétitivité, nous avons maintenant un nouveau pilier de surveillance résumé par l'acronyme MIP (*Macroeconomic Imbalance Procedure*), -la Procédure de prévention et correction des déséquilibres macro économiques-, qui introduit le suivi attentif des indicateurs de compétitivité, le suivi des déséquilibres externes excessifs en particulier. Je crois que la surveillance des déséquilibres excessifs et des déviations excessives en termes de compétitivité est au moins aussi importante que la surveillance des politiques budgétaires et peut-être plus, dans certains cas. Je pourrais évidemment élaborer plus sur ce point, mais je considère que pour certains pays, par exemple, qui



respectaient convenablement les contraintes du Pacte de stabilité et de croissance, leur vulnérabilité a été assez essentiellement liée au fait que les *excessive imbalances*, les déséquilibres excessifs n'étaient pas pris en compte. Et on pourrait citer par exemple l'Espagne ou l'Irlande à l'appui de cette remarque.

On a maintenant lancé une union bancaire mais cette union bancaire est encore au milieu du gué. On a déjà décidé de centraliser au niveau européen de la zone euro et au niveau européen dans son ensemble la surveillance prudentielle. On a encore à faire de grands progrès, déjà décidés dans leurs principes mais qui demandent à être prouvés maintenant en matière de résolutions des crises bancaires et aussi en matière d'harmonisation des garanties de dépôts. J'ai déjà mentionné le fait que sous la pression des événements de la crise, on avait engagé, par un traité nouveau, des mécanismes de gestion de crise comme le mécanisme européen de stabilité. Et on peut dire, je crois, que les deux dernières raisons que j'évoquais comme autant de faiblesses supplémentaires sont reconnus par tous comme étant de réelles anomalies à corriger au niveau des vingt-sept comme des dix-sept, qu'il s'agisse du non achèvement du marché unique ou de l'insuffisante mise en œuvre des réformes structurelles indispensables. Je ne suis pas optimiste au point de dire: «Tout va bien maintenant» et nous avons pris toutes les décisions qu'il fallait prendre. Je dirais néanmoins qu'il faut appliquer rigoureusement et immédiatement toutes les orientations que je viens de mentionner. Dans un certain nombre de cas, on est au milieu du gué – par exemple l'union bancaire. Dans d'autres cas, on est dans une situation qui appelle à mettre en œuvre de manière très résolue les nouvelles règles, et ceci est évidemment une question qui est posée à l'ensemble des gouvernements, à la Commission, à tous ceux qui ont à prendre les décisions d'application des nouvelles règles du Pacte de stabilité et de croissance – et Dieu sait si c'est important – et les nouvelles règles concernant les pays qui s'éloigneraient de cette zone à monnaie réelle unique que nous devons absolument assurer. Dans l'hypothèse qui est la mienne, ces améliorations très substantielles de la gouvernance, jointes, bien entendu, aux ajustements nécessaires qui sont faits en ce moment de manière assez remarquable, je dois dire, parce qu'on ne parle que de ce qui ne va pas, mais quand je regarde moi-même le déficit de la balance des paiements courants des cinq pays qui ont été sous tension des marchés en 2010, 2011 et 2012 et que je regarde au cours des douze derniers mois les déficits de balances des paiements courants de ces mêmes pays, je vois une amélioration très substantielle. On est passé de - 8 % du produit intérieur brut à quelque chose comme probablement maintenant «moins un virgule epsilon»: c'est une diminution énorme. D'ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles les observateurs du monde entier regardant la zone euro voient beaucoup moins de tensions au sein de cette zone est que non seulement la gouvernance a été très substantiellement améliorée, comme je viens de le dire, non seulement la banque centrale a fait ce qui était nécessaire, avec de solides raisons de politique monétaire, pour s'efforcer de restaurer une meilleure transmission de la politique monétaire dans l'ensemble de la zone euro, mais aussi que l'ajustement macroéconomique est incontestable. La démonstration concrète que les économies qui dépensaient beaucoup plus que ce qu'elles gagnaient reviennent progressivement à une situation proche de l'équilibre, équilibre au demeurant absolument nécessaire – c'est du sens commun –, joue un très grand rôle.

Néanmoins, il me semble nécessaire de se poser le problème de ce qui pourrait être fait à plus long terme. C'est évidemment la pensée de Pierre Werner qui nous incite à réfléchir au point de savoir si on peut s'arrêter là où nous sommes dans la construction de l'Europe ou s'il faut aller plus loin. Je pense personnellement que toutes les réflexions qui ont lieu actuellement pour aller plus loin dans la voie d'une fédération économique et budgétaire plus achevée en Europe et dans la zone euro sont intéressantes et il y a beaucoup de réflexions en ce moment. Jean-Claude Juncker a signé celle qui a été présentée par Herman Van Rompuy au nom des présidents. Nous avons un papier de la Commission qui est intéressant, stimulant – il y a beaucoup d'avenues qui sont imaginées – des embryons de budget fédéral, des mécanismes de stabilisation plus ou moins automatiques en cas de

choc asymétrique au sein de la zone euro, l'engagement dans la voie de certaines émissions d'obligations à long terme ou de bons du Trésor à court terme portant la signature de l'Europe comme c'est le cas avec les émissions, par exemple, du mécanisme européen de stabilisation. Je crois que toutes ces orientations sont intéressantes et méritent d'être creusées. Je voudrais conclure, si vous me le permettez, sur une idée que je vous soumetts, dont je ne prétends pas qu'elle règle tous les problèmes, mais qui me paraît intéressante parce qu'elle est concrète. J'ai dit qu'on avait un nouveau Pacte de stabilité et de croissance qui était meilleur que l'ancien. J'ai dit que nous avons désormais un pilier de surveillance des évolutions de compétitivité et des déséquilibres excessifs, le MIP, qui n'existait pas auparavant. Dans les deux cas, les sanctions prévues en cas de non respect répété des règles sont des amendes. Donc si un pays se gère très très mal et n'arrive pas à se gérer mieux en dépit de toutes les recommandations venant de la Commission et de ses pairs des autres gouvernements réunis dans l'Eurogroupe, alors on lui impose des amendes. Je vous laisse juge du point de savoir si ces amendes sont effectives, si elles correspondent réellement à une dissuasion crédible – puisque l'idée est donc de dissuader un pays de s'engager dans une voie aventureuse, non pas avec l'objectif d'empêcher ce pays d'aller à son propre malheur économique et social, mais parce que ses très graves difficultés feront, à travers les phénomènes de contagion, le malheur des 333 millions d'habitants de la zone euro. Et donc ce que je suggère, c'est qu'au lieu d'imposer des amendes, on puisse, le cas échéant, s'engager dans la voie d'un processus de décision centrale, au niveau des Institutions européennes. Ce processus de décision nouveau doit être démocratique. Il doit respecter le principe de subsidiarité, et il doit être efficace. Dans ces cas absolument exceptionnels, l'une des solutions possibles serait d'activer un véritable processus fédéral de décision au centre de la zone euro, la Commission prenant la position du gouvernement, le Conseil des Ministres agissant comme le Sénat, la chambre haute, et le Parlement européen, élu au suffrage universel étant naturellement la chambre basse (Parlement dans lequel, pour ces décisions, les élus de la zone Euro auraient, seuls, la capacité de voter) dont je suggère qu'elle puisse avoir le dernier mot, après naturellement qu'il y ait eu délibération gouvernementale (Commission) et examen par le Sénat (Conseil des Ministres, en l'occurrence l'Eurogroupe). Il est aussi clair que les contacts les plus étroits devraient être organisés entre le Parlement européen et, en particulier, le parlement du pays concerné. Nous aurions alors une procédure efficace, respectant le principe de subsidiarité, puisqu'elle s'appliquerait uniquement dans des cas complètement exceptionnels et absolument pas en temps normal et dans le cas général. Cette procédure serait scrupuleusement démocratique puisqu'en dernière analyse, la décision serait prise par les représentants des peuples de tous les pays concernés. Pas simplement les représentants du peuple du pays en difficulté majeure, les représentants des peuples de tous les pays de la zone Euro, car ils seraient le cas échéant affectés par ce qui pourrait arriver au pays en difficulté majeure. Nous savons bien maintenant, avec la crise, par expérience, que tous - sans exception - nous avons été dans une situation très difficile, parce qu'un petit nombre de pays ont eu des problèmes majeurs. Ce serait une procédure, je l'ai dit, scrupuleusement démocratique puisque tous les pays de la zone euro sont si profondément interdépendants qu'on ne peut pas dire qu'une décision conduisant à une catastrophe économique et budgétaire nationale puisse ne pas avoir d'influence sur chacun des 333 millions de citoyens de la zone euro. Ceci dit, j'admets volontiers que je fais là une proposition audacieuse et je suis certain qu'elle donnera lieu à discussion et critique. Mais au moins, elle a le mérite, me semble-t-il, d'être précise et concrète, et c'est ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui. Beaucoup admettent aujourd'hui qu'il faut aller rapidement dans la direction d'une véritable fédération. Mais cette expression reste le plus souvent abstraite. On parle d'une fédération mais on ne dit pas ce que cela signifie vraiment. Je crois qu'il est maintenant nécessaire d'être aussi concret que possible.

Voilà ce que je voulais dire en vous remerciant beaucoup de m'avoir donné l'occasion d'exprimer ces quelques vues devant vous. Je me suis senti particulièrement inspiré par Pierre Werner en vous exposant de manière aussi directe et franche que possible certaines de mes idées. J'espère qu'elles ne choqueront pas le président de l'Eurogroupe auquel, encore une fois, je voudrais rendre



hommage. Arriver à conserver la maîtrise d'un attelage comprenant les pays que j'évoquais, qui se sont montrés particulièrement réticents à certains moments—je parle des grands pays—et tous les autres, dans des circonstances qui ont été les pires depuis la Deuxième Guerre mondiale, était un défi redoutable, surmonté grâce à un travail réellement extraordinaire.

Merci beaucoup de votre attention.